



# ÉTUDIER EN EUROPE : À CHAQUE PAYS SES ATOUTS !

*Suède, Allemagne, Irlande... Toutes les langues sont à portée d'études.*

**Harmonisation des diplômes, pas de visa nécessaire, des destinations proches... L'Europe possède de nombreux avantages pour attirer les étudiants-es français-es. Présentation des atouts de quelques-uns de nos voisins européens.**

## Allemagne

L'Allemagne est championne dans les secteurs de l'environnement, des énergies renouvelables et des biotechnologies. Autre atout : l'université franco-allemande (l'UFA) propose de préparer un double diplôme, très apprécié par les employeurs.

## Belgique

La Belgique est un pays multilingue où l'on parle français, allemand et néerlandais. Il offre d'excellentes formations dans l'enseignement supérieur à un moindre coût. De plus, dans le domaine de la santé et des arts, les formations sont moins sélectives et de qualité.

## Ecosse

L'Écosse offre le même niveau d'excellence que l'Angleterre pour les études supérieures. Son avantage : un accès gratuit aux études via la bourse SAAS. Géré par l'organisme écossais du même nom, le programme vise à favoriser l'arrivée d'étudiants étrangers au sein des universités écossaises. Ainsi, tout étudiant-e de nationalité européenne se voit attribuer une bourse couvrant l'intégralité des frais d'inscription.

## Suède

Partir en Suède est une excellente alternative à l'Angleterre pour étudier l'anglais. La quasi-gratuité

des études en fait une destination prisée ! En effet, l'éducation est au fondement du système social suédois. Tous les citoyens doivent avoir accès à un enseignement gratuit quels que soient leurs revenus.

## Italie

La quatrième destination des étudiants-es français-es dans le cadre d'Erasmus+\* offre des établissements artistiques d'excellence... Rien d'étonnant pour un pays qui possède une richesse culturelle et artistique indéniable ! De plus, la qualité de vie est à un coût raisonnable. Autant d'atouts pour mener la dolce vita.

## Pologne

La Pologne possède de nombreux établissements supérieurs de renom en informatique, biotechnologies et médecine. Autres raisons pour y aller étudier ? Plusieurs universités polonaises se placent fort bien dans divers classements internationaux.

## Roumanie

Les français se sentent vite à l'aise dans ce pays francophile réputé pour ses formations scientifiques. De nombreux cursus en français et en anglais sont proposés. Étudier la médecine, l'odontologie ou la pharmacie, sans l'obstacle du concours de fin de 1<sup>ère</sup> année, et en français, c'est possible.

## République Tchèque

À Prague, les filières scientifiques sont très réputées. Le coût de la vie est bas : comptez 235 euros/mois pour une chambre en résidence



L'université de Séville accueille un grand nombre d'étudiants étrangers.

© Onisep Picardie

universitaire dans la banlieue de Prague. Idem pour les transports, la carte étudiante pour trois mois est de 30 euros.

## Irlande

Pensez également à l'Irlande pour vous perfectionner en anglais. Elle propose des formations supérieures de qualité, bien plus accessibles financièrement qu'au Royaume-Uni. Le pays propose sept universités renommées à travers le monde et un cadre de vie idéal pour les étudiants souhaitant s'amuser et sortir.

## INFO +

- « Étudier à l'étranger », Collection Dossiers de l'Onisep, à consulter dans les CIO et les CDI, en vente sur : [www.onisep.fr/lalibrairie](http://www.onisep.fr/lalibrairie)

- [www.erasmusplus.fr](http://www.erasmusplus.fr) :

pour tout savoir sur le programme d'échange européen le plus célèbre.

- [www.euroguidance-france.org/fr](http://www.euroguidance-france.org/fr) :

visite guidée des démarches à effectuer pour chaque pays.

- [mavoieproeurope.onisep.fr](http://mavoieproeurope.onisep.fr) :

le portail européen pour la mobilité des jeunes en formation professionnelle.

- Rendez-vous au CIO Relais Europe/Amiens nord : 47, boulevard d'Alsace-Lorraine, 80 000 Amiens, Tél : 03 22 71 39 00.



## \*PARTIR AVEC ERASMUS +

Le système repose sur des accords d'échanges passés entre les universités et les établissements qui ont signé la charte Erasmus +.

### Des frais de scolarité limités :

Le ou la candidat-e doit donc être inscrit dans un établissement français. Pendant son séjour Erasmus+, il ou elle n'a donc pas de frais de scolarité à payer. De plus, l'étudiant-e bénéficie d'une bourse d'un montant plus au moins élevé suivant la destination choisie.

### Deux possibilités de séjour :

Il peut comporter une période d'études et/ou une période de stage en entreprise. Dans les deux cas, il est possible de partir de trois à douze mois au cours de chaque cycle (licence master, doctorat). Cette période peut être fractionnée, par exemple : six mois en L2 puis six mois en L3.

En savoir + :

[www.europe-education-formation.fr](http://www.europe-education-formation.fr)



Être bilingue : un avantage certain pour séduire les employeurs.

© Alain Potignon / Onisep